

**CHAMPIONNAT DU MONDE TAE  
GWANGJU (KOR) – 05-12/09/2025**

**4<sup>EME</sup> MANCHE DE LA COUPE DU MONDE  
MADRID (ESP) – 08-13/07/2025  
ARC A POULIES**

**MODE DE SELECTION**

Le nombre de places pour le Championnat du Monde est de 3 tireurs maximum par genre.  
Le processus de sélection est ouvert à tous les archers licenciés à la FFTA pour la saison sportive 2025, de nationalité française.

PROCESSUS DE SELECTION

Pour pouvoir prendre part au processus de sélection, chaque archer doit faire acte de candidature par mail ([a.reculet@ffta.fr](mailto:a.reculet@ffta.fr)) avant le 11 juin 2025, avec en pièce jointe :

- une copie numérisée de son passeport dont la date de validité doit être au moins ultérieure au **15 septembre 2025** et
- pour les mineurs, d'une copie de leur autorisation de sortie du territoire annuelle.

Enfin, pour être sélectionnable, les archers inscrits sur liste ministérielle doivent être à jour de leur surveillance médicale réglementaire 2025.

EPREUVE DE SELECTION

Le processus de sélection pour le championnat du Monde s'appuie sur une épreuve de sélection qui se déroulera à Boé du 28 au 29 juin sous la forme suivante :

J1 : 2 x 36 flèches + 5 matchs simulés

J2 : 2 x 36 flèches + 5 matchs simulés

Le règlement de ces épreuves et les modalités de classement sont détaillés en annexe.

OFFICIALISATION DE LA SELECTION

L'équipe de France qui participera au **championnat du Monde** sera :

- Composée du premier archer du classement final de l'épreuve de sélection,
- Complétée dans son intérêt, par le comité de sélection, d'un ou plusieurs archers ayant pris part au processus de sélection.

La sélection sera définitive au plus tard le 01/07/2025.

L'équipe de France qui participera à la **4<sup>ème</sup> manche de la coupe du Monde** sera composée des archers sélectionnés pour le championnat du Monde TAE Senior et complétée, le cas échéant, dans son intérêt par la direction technique nationale, d'un archer ayant pris part au processus de sélection.

La sélection pour la 4<sup>ème</sup> manche de la coupe du Monde sera définitive au plus tard le 01/07/2025.

Généralités communes à l'ensemble des modalités de sélection

La DTN et le comité de sélection composeront les équipes de France en prenant en compte les résultats des épreuves de sélection, mais également l'état d'esprit et le comportement de chaque archer, ses résultats antérieurs ainsi que toute éventuelle procédure ou sanction disciplinaire.

En outre, la DTN et le comité de sélection sauront prendre en compte d'éventuels impondérables.

En cas de modification du calendrier et/ou du règlement international ou en cas de contraintes sévères reliées notamment au contexte sanitaire et empêchant le déroulement normal du mode de sélection, celui-ci deviendrait caduc. Un nouveau mode de sélection serait alors proposé par la DTN.

**Chaque archer se présentant à une épreuve de sélection en équipe de France s'engage à être disponible pour suivre le programme de préparation jusqu'à la fin de la compétition considérée.**

---

ANNEXE

**REGLEMENT DES EPREUVES DE SELECTION ET MODALITES DE CLASSEMENT**

Le coût de l'inscription à la première épreuve de sélection s'élève à 30 euros.

*Si le nombre d'inscriptions venait à dépasser les capacités d'accueil de la structure organisatrice, le DTN arrêterait la liste définitive des participants sur la base des résultats internationaux et nationaux.*

*L'épreuve ne se déroulera pas à huis clos mais le coaching ne sera pas possible pendant les tirs ; une zone spécifique relativement éloignée du pas de tir sera réservée pour les entraîneurs.*

2x36flèches

A l'issue de chaque 2x36 flèches, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, la règle internationale de départage est appliquée (nombre de 10, nombre de X).

En fonction du classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	8
2	6
3	4
4	2
5	1
6	0.5

Des points de bonus pourront être ajoutés selon le tableau suivant :

Homme		Femme	
Score	Points	Score	Points
710	1	705	1

1 point de bonus supplémentaires pourra être ajouté à chaque point de score supplémentaire.

Matches simulés

A l'issue de chaque match simulé, un classement est établi à partir de la somme des scores. En cas d'égalité, le nombre de 10 puis de X est pris en compte.

En fonction de ce classement, des points sont attribués selon les modalités suivantes :

Classement	Points
1	2
2	1.5
3	1
4	0.5

Des points de bonus pourront être attribués selon les modalités suivantes :

Chez les hommes : 2 points pour un score de 150 points sur un bloc de 5 fois 3 flèches.

Chez les femmes : 2 points pour un score de 149 points sur un bloc de 5 fois 3 flèches.

A l'issue de l'épreuve de sélection, un classement final est établi à partir de la somme des points obtenus. En cas d'égalité, la somme des scores sera prise en compte. Si l'égalité persiste, les points de bonus seront pris en compte. Enfin, le meilleur 2x36 flèches sera pris en compte puis le nombre de 10 et X correspondants pour établir un classement sans ex-aequo.